

**PRINTEMPS DE LA RURALITÉ
COMPTE-RENDU DE DÉBAT**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DRAC organisatrice	DRAC ARA
Nom du coordinateur / de la coordinatrice	Noëlle Delcroix
Contacts	07.64.75.81.49

Lieu du débat	Saint Just-Saint Rambert
Date	28/03/2024
Nombre de participants	35
Typologie des participants et des publics (habitants, élus, professionnels de la culture, associations,...) ; personnalités à signaler	Professionnels de la culture, autres services de l'Etat (Education nationale) EPCI (élus et agents).
Autres caractéristiques ou commentaires sur la réunion	Ateliers world-café de 2h

ELEMENTS GENERAUX

▪ Quelles sont les principales thématiques ou problématiques abordées lors de ce débat ?

La thématique de l'atelier était la suivante : Comment permettre l'expérimentation dans les territoires ruraux ?

Nous avons travaillé à partir d'une définition liminaire de l'expérimentation, définition proposée aux participants pour lancer l'atelier : « Une expérimentation est un projet ou une initiative circonscrite dans le temps, qu'elle soit sur le temps long ou court, qui permette d'éprouver, de découvrir quelque chose et d'acquérir une connaissance plus fine de cette chose.

Une expérimentation n'est donc pas un dispositif, elle ne répond pas à un cadre préconçu même si elle peut prendre comme point de départ un cadre ou un dispositif pré-existant. Cela pose donc la question de l'adéquation et du soutien de l'expérimentation par les politiques culturelles actuelles portées par différents partenaires.

L'expérimentation n'est pas non plus une politique publique même si elle peut l'alimenter.

Aujourd'hui aussi « dans un mouvement d'hybridation généralisé » l'expérimentation est aussi liée au décroisement, aux croisements, à l'intersectorialité.

Elle implique donc un travail sur la relation entre l'ensemble des parties-prenantes d'une expérimentation pour en favoriser la réalisation effective. La qualité de cette relation est primordiale. »

Les participants ont d'abord, par groupe, travaillé à identifier les leviers et les freins de la mise en œuvre d'expérimentations en milieu rural avant de dégager des thématiques communes à approfondir afin de formuler des préconisations

▪ Quels ont été les constats partagés ou les diagnostics exprimés sur la vie culturelle en milieu rural ?

Etat des lieux des possibilités de mener une expérimentation en milieu rural :

- Il n'y a pas de différence entre l'expérimentation d'ordre artistique (recherche artistique) et l'expérimentation sociétale (travail artistique et culturel sur les territoires) : le cloisonnement des deux aspects se fait au détriment d'un soutien financier de la recherche artistique. Par ailleurs, même dans l'expérimentation artistique, l'évaluation passe toujours par la finalité opérationnelle.
- La rigidité institutionnelle (cadres d'éligibilité, multiplication des appels à projets et des dispositifs) ne permet pas le soutien d'expérimentations, même dans les territoires les plus reculés où elles seraient précieuses. La confiance entre élus, acteurs culturels et institutions est nécessaire : cette confiance doit aussi se traduire par un soutien financier et la création de nouveaux cadres de collaboration.
- Le public a des habitudes de fréquentation et de participations dont il est difficile de s'affranchir pour proposer d'autres formats de projets.
- Mettre en place une expérimentation requiert du temps (conception, coordination, validation politique ou institutionnelle) : ce temps d'ingénierie n'est pas soutenu financièrement ce qui est un frein considérable pour oser l'expérimentation.
- La formation actuelle des élus, des agents des collectivités, des acteurs culturels, partenaires institutionnels ne permet pas de construire une vision politique prospective en faveur d'une politique culturelle commune. La sensibilisation des bénévoles, engagés dans le tissu culturel associatif comme dans celui du Livre et de la lecture est aussi primordiale.

▪ Quels ont été les principaux points de divergences ou de débats ? (Les exemples mentionnés peuvent être cités)

Les seuls débats ou points de divergences ont porté sur la durée de l'expérimentation (un projet de structure culturelle peut-il porter sur sa capacité d'expérimenter ?) et sur l'évaluation de l'expérimentation (comment évaluer l'expérimentation ? cf. *infra*.)

▪ Quelles sont les propositions qui ressortent des échanges ?

A partir de l'état des lieux des freins et des leviers de l'expérimentation en milieu rural, 3 questions ont été dégagées et traitées afin de préparer des pistes de préconisation :

1. Quel « non-cadre » permettrait le soutien de l'expérimentation en milieu rural ?
2. Comment mettre en résonance l'expérimentation artistique avec la réalité des territoires ruraux ?
3. Quelles formations pour une vision partagée qui favorise l'expérimentation en milieu rural ?

Question 1 : Quel « non-cadre » permettrait le soutien de l'expérimentation en milieu rural ?

Préconisations :

- Sortir des dispositifs et appels à projets : repenser et renouveler les contours et le cadre du soutien pluriannuel tant le soutien aux CPO que le soutien aux projets.
Les participants avaient besoin d'informations sur les contrats de résonance. Cette expérimentation portée par la DGCA peut peut-être apporter des réponses.
- Repenser l'évaluation de ces soutiens pluriannuels : évaluer les capacités à faire plutôt que le résultat final avec un prisme d'évaluation « en silo »
- Générer un modèle qui s'inscrive dans le temps, en continuum. Repenser l'accompagnement dans ce continuum. Accepter la non-délimitation du temps de l'expérimentation mais rassurer les partenaires en posant des balises de revue de projets.
- Si une aide est envisagée, réfléchir au portage de ce nouveau cadre. La question du portage de ce type de cadre est fondamentale.
Pour les participants, seul l'Etat peut porter ce cadre néanmoins une remarque a été faite sur le portage par un tiers associatif. Exemple en Auvergne-Rhône-Alpes, l'association Interstices coordonne l'appel à projets Culture et Santé de la DRAC, la Région et l'ARS. Le regard d'un tiers-porteur peut être intéressant.
- Faire un effort considérable, surtout dans des territoires ruraux, pour travailler la transversalité des politiques publiques, tant au niveau de l'Etat que des collectivités. Lorsqu'une expérimentation touche à plusieurs domaines / à plusieurs politiques publiques, elle doit pouvoir être soutenues et suivies par différents services.

Question 2 : Comment mettre en résonance l'expérimentation artistique avec la réalité des territoires ruraux ?

Préconisations :

- Accompagner, soutenir ou créer les espaces de rencontre entre artistes et territoires : les lieux de résidence artistique sont identifiés comme des lieux propices à cette rencontre.
- Accompagner l'interconnaissance entre les différents acteurs d'un territoire : ici, il s'agit d'organiser les conditions propices, de dégager du temps pour le faire, de trouver le cadre adapté. Peu de solutions ont été identifiées, mais tous s'accordaient à dire que de cette interconnaissance peuvent émerger des projets d'expérimentation, ou plutôt que sans elle, il n'y a pas de possibilité d'expérimenter.
- Renforcer les réseaux professionnels et interprofessionnels : pour qualifier les besoins en ingénierie culturelle évoqués pendant cette journée, les coordinateurs des conventions territoriales d'éducation artistique et culturel (CTEAC) présents indiquaient ne pas disposer d'un réseau de coordinateurs avec lequel partager leurs pratiques, leurs réussites ou leurs échecs. Le temps nécessaire et les moyens financiers requis étaient cependant perçus comme un frein très important dans ce domaine.
- Une demande très concrète a aussi été formulée pour faciliter et élargir le référencement dans le PASS CULTURE à la fois des équipes artistiques et des EPCI signataires de CTEAC.

Quelles formations pour une vision partagée qui favorise l'expérimentation en milieu rural ?

La base de ces formations / sensibilisations doit porter sur une meilleure connaissance du paysage culturel et de son fonctionnement mais aussi une meilleure connaissance des dispositifs existants.

Au-delà de l'acquisition de ces premières connaissances, les participants ont noté que les formations étaient cloisonnées à chaque secteur et corps de métier et qu'elles ne permettaient pas ou peu le travail collectif, entre pairs ou entre parties-prenantes d'un projet, d'une politique, etc.

Remarque 1: le format de cette journée régionale a été aussi salué parce qu'il permettait un espace de réflexion et de débats collectifs nécessaires pour avancer dans des directions communes.

Remarque 2 : Le Cycle régional « Vers des projets culturels de territoire » propose un format neuf et unique en France pour travailler et accompagner une communauté d'intérêt (agents, élus d'une intercommunalité, partenaires, acteurs culturels) autour de la formalisation des Projets culturels de territoire. L'entrée territoriale est une base idéale, accessible, pour travailler à la vie culturelle d'un espace commun.